

Par ailleurs, pourquoi les deux autres villes de Plaine centrale ne participent pas à cet effort ? Apparemment, il n'y a pas de personnel d'Alfortville ou de Limeil.

M. le Maire : Sur l'impact budgétaire, nous avons indiqué pour le budget 2011 qu'il devait être aux alentours de 300.000 euros d'économies sur les dépenses de personnel.

Il y a mutualisation avec la ville de Limeil au niveau du poste de directeur adjoint des services techniques. Nous sommes en discussion pour la mutualisation d'un poste de DGA sur Alfortville.

En faisant preuve de diplomatie, la volonté de mutualisation n'est pas au même niveau suivant les trois communes.

Mme CALMET : Une simple explication de vote, comme nous l'avons fait en commission. Nous nous abstiendrons sur ce rapport. J'avais déjà eu l'occasion de l'indiquer. Nous n'approuvons pas ce dispositif. Nous pensons, au pire, que c'est une forme de RGPP locale et, au mieux, une application au service du cumul des mandats. Nous ne sommes ni pour l'une, ni pour l'autre, donc nous n'approuvons pas et nous nous abstiendrons sur ce rapport.

M. le Maire : Je crois que sur le cumul, vous n'avez pas une position toujours aussi claire ... Il a fallu un certain temps à M. PLACE pour démissionner de son poste de vice-président de la région. Il n'aurait pas fallu insister beaucoup pour qu'il le garde.

Mme CALMET : Comme vous le dites, il démissionne. C'est toute la différence.

M. le Maire : Le 18 décembre. Il n'a pas encore démissionné. Mais ce n'est pas le sujet.

Au niveau du cumul des mandats s'agissant des fonctionnaires, j'avoue que dans le cadre du temps légal (parce que personne à ma connaissance ne fait plus de 35 heures ou même s'ils les font, c'est dans le cadre de leurs fonctions et ils en font forcément au niveau des cadres supérieurs de la mairie), personne n'a souhaité qu'il y ait non cumul des fonctions.

Les délibérations sont adoptées à la majorité ; abstention du groupe Les Verts.